

Echos platoniciens dans le *Pro Sestio*

Lorsque, au mois de mars 56 av. J. C., Cicéron prononça, lui quatrième, son discours pour la défense de P. Sestius, il y avait six mois à peine qu'il était revenu d'exil et plusieurs tâches l'occupaient tout entier. Il lui fallait d'abord faire oublier la flétrissure qui lui avait été infligée: même si la loi de Clodius, qui avait provoqué cet exil, était manifestement inique, il n'en restait pas moins, aux yeux de l'opinion, que le consul de 63, celui qui avait fait exécuter sans jugement les complices de Catilina, avait dû, pendant plus d'une année, rester loin de Rome et que, pendant ce temps, il avait été exclu de la vie politique. Aussi le premier devoir qui s'imposait à lui, pour son propre honneur et le bien de sa patrie, était-il de retrouver sa *dignitas*, son rang dans l'Etat. Pour cela il lui fallait montrer que son éloquence n'avait rien perdu de son pouvoir, ni au tribunal, ni dans les *contiones*, ni au sénat. Ce qu'il s'empressa de faire, en prononçant toute une série de discours. Il lui fallait aussi déconsidérer tous ceux qui lui avaient été hostiles, avaient contribué à ses malheurs et tentaient d'en profiter: ses deux principaux ennemis (si l'on excepte Clodius) étaient les deux consuls de 58, Gabinius et Pison. Il convenait de leur arracher les avantages que leur avait valus leur complicité avec le tribun. Contre le premier, qui gouvernait la Syrie, le discours *Sur les provinces consulaires*, prononcé au mois de juin 56, serait une arme suffisante, en provoquant son rappel. Le même discours n'épargnera pas non plus Pison, qu'atteindra, cette fois de plein fouet le *Contre Pison*, l'année suivante.

Toutes ces tâches s'imposaient. Mais il en était une autre, à laquelle Cicéron ne voulut point se dérober: guérir le mal profond dont souffrait la cité et dont les troubles des dernières années